

PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT À LA VIE ASSOCIATIVE

Les lieux d'aide à la vie associative aident et informent tout porteur de projet associatif en vue de répondre à ses interrogations mais aussi afin de l'accompagner et de le soutenir dans ses démarches.

DDVA Délégué-e Départemental-e à la Vie Associative et MAIA Mission d'Accueil et d'Information des Associations

DDVA Délégués Départementaux à la Vie Associative

Il s'agit des interlocuteurs des associations au niveau du département. Ils sont chargés au nom de l'État :

- de développer la vie associative;
- d'animer et coordonner le développement départemental de la vie associative

Missions

- faciliter l'accès à l'information des associations,
- animer les missions d'accueil et d'information aux associations (MAIA),
- assurer la coordination entre les divers dispositifs créés au service du développement associatif,
- dialoguer avec les associations,
- recueillir les besoins et attentes des associations,
- observer les évolutions du milieu associatif local,
- développer la connaissance des spécificités associatives par des actions de formation.

Carte des centres de ressources,

<http://www.associations.gouv.fr/30-les-centres-de-ressources.html>

<http://www.associations.gouv.fr/les-deleques-departementaux-a-la-vie-associative-ddva.html>

Contact en Moselle

DDVA Moselle

27 place Saint Thiébault 57045 METZ

Contact Mme Françoise PEYRE TEKKOUK

francoise.peyre-tekkouk@moselle.gouv.fr

Tél 03 87 75 99 14

MAIA Mission d'Accueil et d'Information des Associations

Un des rôles des DDVA est de mettre en place une mission d'accueil et d'information des associations (MAIA). Son objectif est de permettre aux associations d'identifier clairement les structures d'accueil et d'informations des services de l'Etat dans le département ainsi que simplifier leurs relations avec ces services

<http://www.moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Education-Jeunesse-Famille-Sports-Associations/Vie-associative/Information-accompagnement/MAIA>

CRVA Centres de Ressources à la Vie Associative

Les Centres de Ressources de la Vie Associative CRVA sont portés par la Fédération de la Ligue de l'enseignement. Ils accueillent, informent et accompagnent les porteurs de projets associatifs sur des demandes ponctuelles. Ils accompagnent les responsables associatifs

par notamment des formations de bénévoles, d'appui à la fonction d'employeur, l'animation de débats ou le prêt de matériel,...

Plus d'information

<http://www.centre-ressources.org/>

DLA Dispositif Local d'Accompagnement

Le dispositif local d'accompagnement (DLA) est un dispositif d'appui et de conseil aux structures qui développent des activités d'utilité sociale créatrices d'emploi.

(associations loi 1901, loi 1908, structures coopératives, structures d'insertion par l'activité économique.

Il s'agit plus particulièrement de structures qui souhaitent consolider leurs activités, pérenniser leurs emplois et qui ont identifié des difficultés nécessitant un appui professionnel externe.

Le DLA permet à une structure de bénéficier d'un diagnostic partagé de sa situation, de sa capacité de consolidation économique et de ses besoins d'appui. Si la structure accepte les préconisations qui découlent de ce diagnostic, le chargé de mission DLA élabore avec elle et met en place un plan d'accompagnement, qui comprend une ou plusieurs actions d'appui sous forme d'ingénieries individuelles ou collectives, financées par le DLA et réalisées par des prestataires.

Il assure un suivi du plan d'accompagnement et mesure son impact sur le développement des activités et des emplois.

Dans chaque département, une ou plusieurs structures assurent la fonction de DLA département proposant un appui sur mesure et dans la durée. En Moselle le DLA est porté par le COJEP Carrefour des Organisations de Jeunesse et d'Education Populaire

<http://www.dla57.com/>

CRIB Centre de Ressources et d'information des Bénévoles

Le Ministère chargé de la vie associative a initié une démarche visant à créer un Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) dans chaque département afin de permettre aux dirigeants(es) bénévoles de se recentrer sur l'animation de leur association. Les bénévoles doivent pouvoir trouver auprès des CRIB des informations concrètes, un accompagnement de conseils sur l'administration, la vie statutaire, la gestion comptable, la fiscalité et les questions relatives à l'emploi.

CRIB en Moselle

CRI-BIJ 1, rue du Coëtlosquet 57000 METZ Tél 03 87 69 04 50, www.cribij.fr projet@cribij.fr

CDOS 57 3 place de la Bibliothèque 57000 METZ Tél 03 87 74 88 24 <http://cdos57.com/>

Mouvement associatif

Le Mouvement associatif, anciennement appelé Conférence permanente des coordinations associatives, est le porte-voix des dynamiques associatives.

Association loi de 1901 française, le Mouvement associatif a pour but de défendre et de promouvoir la vie associative dans son ensemble et se fonde sur un mouvement associatif organisé composé de plus de 700 fédérations et unions nationales et régionales regroupées dans 16 coordinations associatives nationales.

Il représente donc près de 600 000 associations en France sur un total de 1,1 million estimées actives.

Le Mouvement associatif agit sur le principe d'une expertise collective sur ces thèmes et valorise une position politique pour le mouvement associatif.

Il s'organise au travers de séminaires, colloques, publications et site internet. La structuration

régionale du Mouvement associatif contribue à l'expertise collective et aux activités de communication.

Les antennes régionales du Mouvement associatif développent leurs programmes d'action avec les exécutifs régionaux et l'État en région.

Comme le Mouvement associatif au niveau national, les antennes régionales peuvent être amenées à cogérer des dispositifs publics (pilotage et instruction dispositifs d'emplois et d'accompagnement, notamment sur la formation des bénévoles).

Correspondants Région Grands est

Alsace Mouvement Associatif

1a place des Orphelins

67000 STRASBOURG

Tél 03 88 23 26 38

infos@alsacemouvementassociatif.org

<https://www.alsacemouvementassociatif.org/index.php/nous-contacter>

Champagne Ardennes Mouvement Associatif

14 Avenue Hoche

51100 REIMS

Tél 03 26 07 96 43

m.galland@lemouvementassociatif-ca.org

Lorraine Mouvement Associatif

Maison régionale des sports

13 rue Jean Moulin

BP 70001

54510 TOMBLAINE

Tél : 03 83 18 87 16

www.lorrainemouvementassociatif.org

Réseau Information Jeunesse

En tant que jeunes porteurs de projet, un accueil gratuit, personnalisé selon votre demande, de l'auto documentation à l'entretien individuel peut être assuré par des personnels formés spécifiquement. Ce sont des lieux ressources au service d'un projet associatif pour obtenir « une information complète, impartiale, exacte, pratique et actualisée, sur supports papier et électronique ».

en Moselle, le CRI-BIJ, www.cribij.fr

Sources :

Associations mode d'emploi

<http://www.associations.gouv.fr/>

<https://fonda.asso.fr/organisations/le-mouvement-associatif>